Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 407

Buchbesprechung: Reportages en Suisse [Nicolas Meienberg]
Autor: Moor, Pierre

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTES DE LECTURE

Reportages en Suisse

« Nicolas Meienberg est né à Saint-Gall il y a trente-six ans. Il vit à Paris. Cet auteur suisse allemand montre sous une Suisse tranquillement aimable et irritante une Suisse grasse de différences, sourdement brutale. Quelques-uns de ses reportages ont paru dans le « Tages Anzeiger » de Zurich où Meienberg écrivait depuis six ans quand le 15 septembre 1976 on le flanque à la porte. Il y est « indésirable ». On ne peut plus laconique, cette note de l'éditeur pour présenter l'auteur de « Reportages en Suisse » [1] ! Quelques détails supplémentaires.

La première qualité de Meienberg est qu'il entend et qu'il voit. Les habitués des parcs publics connaissent bien cette statue des trois singes, l'un se bouchant une oreille, l'autre un œil et le dernier la bouche. En fait cette statue est un symbole national. La Suisse est le pays des choses à demi entendues, à demi vues, des paroles chuchotées. C'est d'abord en cela que Meienberg est véritablement journaliste, quoique Suisse : il n'a pas d'œillères, et il a enlevé le tampon d'ouate de ses oreilles; ce qu'il apprend, il le dit.

Mais il le dit sans le claironner : le Suisse reste en lui, qui déteste l'emphase. Ou il a choisi de ne pas être emphatique, pour qu'on ne puisse pas refuser de l'entendre sous des prétextes de *style* (ce qui est arrivé à Ziegler).

Le style de Meienberg, c'est l'innocence, l'ingénuité. Comme l'enfant du conte scandinave, il dit : « Voyez, le roi est nu ». A lire Meienberg, on voit la Suisse telle qu'elle est : sans draperies, sans marbres, sans discours. Le petit monde fermé, replié sur lui-même de Fribourg (à propos de Siffert). La petite bourgeoisie et ses valeurs, qui ne sont pas plus grandes (à propos de Chervet). Très particulièrement l'amour de la petite propriété, de la « petite portion » de nature (le village des caravanes de week-end). L'Instruction publique et ses relations avec le monde actuel (dans la petite ville de Coire). Les partages et les monopoles de pouvoir dans nos petites collectivités (à propos de R. Broger).

Mais la plus belle « vue » de Suisse reste « l'exécution du traître à la patrie Ernst S. ». Les deux mondes qui font la Confédération helvétique, ce que l'on appelle de manière si poliment neutre l'économie privée, et le peuple suisse, en même temps libre et pris dans le tissu des réseaux du pouvoir économique et idéologique, s'y révèlent par touches innocemment acides, pour aboutir, finalement, à un des tableaux les plus crus, les plus cruels de notre pays.

P. M.

[1] Editions Zoé, Genève, « Reportages en Suisse ».

CINÉMA

Subsister en marge de l'industrie cinématographique : le CAC

Rien ne va plus au Centre d'animation cinématographique (CAC de Genève ! Démissions, déclarations, articles de journaux, tracts, conférences de presse se succèdent depuis quelques mois dans la hargne et la grogne.

Dans la presse quotidienne, la polémique s'est cristallisée entre le vilain comité patron qui licencie les gentilles animatrices employées, victimes de « mesures vexatoires ». En réalité, c'est l'avenir même du Centre qui est mis en question par une politique d'animation discutable et surtout par une gestion déficiente.

L'« affaire » ne mériterait en somme pas de longs développements si elle n'était significative des difficultés immenses que le monde cinématographique éprouve à subsister en marge de l'industrie du septième art. Tout est là : comment trouver une ligne culturelle à la fois « marginale » et qui puisse drainer un public suffisamment enthousiaste pour résister aux assauts publicitaires organisés ailleurs par les réseaux de distribution traditionnels ? Comment persévérer efficacement à travers un réseau de « bonnes volontés » peu sensibles aux problèmes de gestion ?

Et pourtant tout avait bien commencé. Au départ, des fous du cinéma comme les Tanner, Roulet, Richardet. Au début des années septante, ils parviennent à organiser les premières manifestations cinématographiques qui devaient donner au CAC sa vocation : « promouvoir la culture cinématographique sous toutes ses formes ». Grâce à l'appui et à la persévérance de députés de divers partis politiques, les autorités cantonales et municipales votent en 1973 les subventions nécessaires à la création du CAC.

Les premières difficultés sont enregistrées l'année suivante déjà avec l'apparition d'un déficit. Il est vrai que la récession, les nombreuses augmentations de prix n'ont pas facilité le développement du CAC. Le comité, organe de contrôle, qui comprend treize membres dont Tanner, Soutter et des représentants des autorités subventionnantes, s'alarme mais fait confiance aux responsables, MM. C. Richardet et F. Roulet.

En 1975, la situation est nettement alarmante : le découvert dépasse 100 000 francs. A la gestion déficiente s'ajoutent les conséquences d'une politique de diversification des activités : festivals, animation video, projections décentralisées. Et des incompatibilités de caractère. M. C. Richardet démissionne. Désireux de sauver le CAC, le comité décide enfin de prendre des mesures d'austérité et d'imposer des structures nouvelles d'organisation et de contrôle.

Cependant le Centre poursuit ses activités et des centaines de films, que les salles commerciales ne programmeront jamais, sont offerts à un public très vaste et à des prix modiques (entrée : six francs, quatre francs pour les étudiants et les apprentis — aucune comparaison possible avec les autres salles !). Salle pour de nombreux ciné-clubs, centre de formation video et de promotion